

Paris, le 20/05/2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La FBF dénonce l'amalgame et la confusion introduits par certaines déclarations, entre les attaques perpétrées contre des agences bancaires et l'action des banques.

La FBF réitère sa plus ferme condamnation des actes de vandalisme et de violence des "casseurs" contre les agences bancaires, et rappelle qu'elle a alerté le ministère de l'Intérieur sur ces actes inadmissibles dès le 11 avril 2016. La protection des salariés des banques, confrontés à ces situations, est sa première préoccupation.

## CONTACTS

Pascal HENISSE : 01 48 00 50 07 - [phenisse@fbf.fr](mailto:phenisse@fbf.fr)

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)

Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)

[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)